



Bois-Jérôme-St-Ouen, le 04 avril 2024

CONVOCAATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

En votre qualité de membre du Conseil Municipal, j'ai l'honneur de vous faire connaître que celui-ci se réunira en séance ordinaire **à la mairie** :

Le Mardi 9 Avril 2024 à 19H30

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR

- Vote du compte administratif 2023 ;
- Approbation du compte de gestion 2023 ;
- Vote de l'affectation du résultat 2023 ;
- Délibération pour vote des taxes locales 2024 ;
- Vote des subventions aux associations 2024 ;
- Vote des tarifs des produits locaux ;
- Vote du Budget primitif 2024 ;
- Délibération pour admission en non-valeurs de titres ;
- Délibération adoptant une méthode de calcul pour définir le montant des provisions pour créances douteuses ;
- Délibération pour autoriser le maire à solliciter une subvention auprès du FNADT (Fonds National de l'Aménagement et de Développement du Territoire) pour l'installation d'une épicerie de produits locaux ;

• Questions diverses

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.



Le Maire,

Jean-François WIELGUS

POUVOIR

Nom, Prénom :

Donne pouvoir à

- De me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le
- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à Bois-Jérôme St Ouen, le